

Résidence de recherche au CAIRN centre d'art

APPEL À CANDIDATURE 2019



Le CAIRN centre d'art

Né en 2000 à l'initiative du musée Gassendi, le CAIRN centre d'art constitue un laboratoire artistique qui soutient et diffuse la création contemporaine en milieu rural. Il accueille des artistes sur invitation, pour la production d'œuvres et d'expositions, et sur appel à candidature, pour une résidence de recherche. Dans ce contexte, le CAIRN propose des événements ponctuels et des actions de médiation auprès des différents publics. En parallèle, le centre d'art a développé une collection d'œuvres pérennes sur le territoire de l'UNESCO Géoparc de Haute-Provence. Disséminées près des villages ou le long des sentiers de montagne, ces œuvres invitent à découvrir autrement les paysages traversés.

Le contexte: UNESCO Géoparc de Haute-Provence

Inscrit dans le cadre du Géoparc de Haute-Provence, le territoire est caractérisé par des sites d'intérêt géologique majeur, des paysages tourmentés et changeants, issus de la surrection des Alpes. Ces terres, à faible densité de population, révèlent les marques d'une vie agricole et pastorale autrefois intense. La proximité des montagnes a influencé l'histoire de cette région, fragmentée en vallées, en générant un fort attachement de la population à son milieu de vie. L'histoire et la géographie du lieu pourront fournir un terrain fécond pour nourrir les projets artistiques de l'artiste résident.e.

Les musées de Digne-les-Bains

La ville de Digne-les Bains valorise ses atouts en matière culturelle à travers un véritable pôle muséal composé du CAIRN centre d'art - axé autour de l'art contemporain - et de deux autres départements distincts :

Arts & sciences - Musée Gassendi

Labélisé musée de France, il fut fondé en 1889 dans un bâtiment historique du centre-ville. À l'image d'un cabinet de curiosités, la cohabitation de collections de beaux-arts et de sciences s'enrichit de la présence d'œuvres d'art contemporain à la fois à l'intérieur des salles et sur un vaste territoire grâce à des commandes artistiques pérennes in situ.

Arts asiatiques & littérature - Maison Alexandra David-Neel

Écrivaine orientaliste, proche du mouvement anarchiste, Alexandra David-Neel acquiert cette propriété en 1924, après 14 ans de voyage à travers les montagnes d'Asie, où elle explore la voie d'une quête spirituelle profonde. Baptisée *Samten Dzong* (résidence de la Réflexion en tibétain), la maison a été léguée à la ville de Digne-les-Bains après son décès (1969). Elle a été entièrement rénovée en 2019 afin de retrouver son état d'origine. En s'appuyant sur les manuscrits et les objets conservés dans ses archives, le parcours muséographique restitue les voyages et les rencontres d'Alexandra David-Neel ainsi que sa pensée et ses engagements.

La résidence

Financée grâce au soutien de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) Provence-Alpes-Côte d'Azur, la résidence s'adresse aux artistes professionnel.le.s qui souhaitent développer leur démarche en résonnance avec les aspects multiples du territoire dignois : son patrimoine géologique, naturel, mais aussi son histoire et ses récentes évolutions.

Le programme de résidence pourra aussi être l'occasion de travailler à partir des collections art et science du musée Gassendi ou sur les archives d'Alexandra David-Neel.

La résidence ne requiert pas nécessairement la production d'oeuvres mais une restitution publique (conférence, performance, lecture) et/ou un workshop avec des scolaires ou des étudiants de l'école d'art IDBL de Digne-les-Bains seront exigés en cours ou à la fin de la période de résidence.

Conditions d'accueil

- Lieu de vie et cadre de travail :
L'artiste en résidence au CAIRN est accueilli.e dans une petite maison située dans le parc Saint-Benoit, immergée dans les bois, au coeur du Géoparc. Tout en étant à proximité de la ville, le cadre de la résidence permet de partir à la découverte des sites naturels environnants en offrant une immersion dans le paysage ainsi qu'un espace de réflexion, d'incubation et d'expérimentation. Accompagné.e par l'équipe du centre d'art, l'artiste résident.e aura la possibilité d'ouvrir sa démarche au contact de scientifiques et de spécialistes de plusieurs disciplines. Si le projet le requiert, l'équipe du centre d'art s'engage également à faire le relais avec les écoles, les habitant.e.s et avec le tissu associatif local.
- Calendrier :
La résidence aura lieu entre octobre 2019 et février 2020 sur une période de 6 semaines, réparties en deux ou plusieurs sessions.

Conditions financières

L'artiste retenu.e recevra une bourse de 5000 euros comprenant les honoraires, les frais de déplacement, les frais journaliers et les frais inhérents à la recherche. Le logement sera mis à disposition gratuitement par le centre d'art pendant toute la période de résidence.

Les frais de communication et l'organisation d'événements et workshops seront pris en charge par le centre d'art.

Condition d'éligibilité

Ce programme est ouvert à tou.te.s les artistes professionnel.le.s, français.e.s ou étranger.e.s, sans limite d'âge. Tous les domaines d'expression artistique sont acceptés.

Une bonne maîtrise de la langue française ou anglaise est exigée.

Sélection

La sélection des candidat.e.s se fera sur la base des critères suivants:

- Qualité artistique et originalité du projet dans l'évolution des pratiques artistiques contemporaines
- Caractère structurant au plan local: cohérence entre le propos du projet et le contexte territorial
- Originalité et approche innovatrice dans la démarche proposée
- Méthodologie de travail claire et structurée
- Perspectives d'évolution envisagées pour le projet

La sélection sera assurée par une commission intégrant la participation d'artistes, commissaires d'exposition, historien.ne.s de l'art.

Date limite d'envoi des candidatures : 16 juin 2019

Le résultat de la sélection sera communiqué à tous les participant.e.s autour du 20 juillet 2019.

Comment candidater

Les dossiers doivent contenir les éléments suivants:

- CV et biographie
- Présentation de la démarche artistique (max 3000 signes)
- Portfolio avec une sélection des travaux précédents (max 10 images, 3 textes, 3 audiofiles d'une durée de 10 minutes maximum, 3 vidéos via we transfer)
- Note d'intention (max 3000 signes)

Tous les documents doivent être indiqués avec le nom de famille, suivi d'un trait avant le nom du fichier.
Par exemple: Smith_titre de l'image.jpg.

Les différentes éléments peuvent aussi être intégrés dans un seul pdf.

Merci d'envoyer les documents à l'adresse suivante:

giulia.pagnetti_cairn@musee-gassendi.org

Pour plus d'information:

www.cairncentredart.org

Giulia Pagnetti

Email : giulia.pagnetti_cairn@musee-gassendi.org

Tél : 04 92 31 45 29